

ACADEMIE DE NANTES

**COLLEGE LE VIEUX CHÈNE
LA FLÈCHE**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2021/2022

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 01/02/2022

Présidence de : Mme DUPLEIX

Quorum : 12

Nombre des présents : 17

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

- 1 – Adoption du compte-rendu du CA précédent (31/01/2022)
- 2 – Structure et utilisation de la Dotation Globale Horaire pour l'année 2022/2023
- 3 – Questions diverses

Signatures

La Présidente :
Mme DUPLEIX
(Principale)

Le Secrétaire :
M. PERPOIL
(Principal Adjoint)



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, representing the signature of M. Perpoil.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 22 février 2022

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		NOM Prénom	P	A	E	NOM Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DUPLEIX Valérie	x						
	Adjoint	PERPOIL Stéphane	x						
	Gestionnaire	REZÉ Nathalie			x				
	CPE	LEGAT Marie-Claire	x						
Elus locaux	Conseillère Départementale	JUGUIN-LALOYER Michèle	x						
	Conseiller Départemental	CHEVALIER Daniel		x					
	Conseillère municipale	LOISON Isabelle		x					
Total			4	2	1				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	HAMELIN Michèle	x						
		VEILLARD Mélanie	x						
		HUMEAU Aurélien	x						
		PERLEMOINE Julie	x						
		PERCHE Fabrice	x						
		PEAN Agathe	x						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	CHAMBRIER Franck	x						
		GELINEAU Mickaël	x						
Total			8						
Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	FANGET Caroline	x						
		ALUSSE Audrey		x					
		BOIGNE Gilduin	x						
		MOREAU-CHAUVIN Séverine	x						
		PATOU Isabelle			x				
		TAPISSIER Céline			x				
	Elèves	DURAND Youenn	x						
		RAKOTOMALALA ANDRIANASOLO Noah	x						
Total			5	1	2				
A titre consultatif	Agent Comptable	SAINT-POL Hervé		x					
TOTAL			17	5	3				

18h06 : le quorum est atteint (17 personnes présentes), début du Conseil d'Administration.

M. PERPOIL, est secrétaire de séance.

RUBRIQUE I. Adoption du compte-rendu du CA précédent

1. Adoption du compte-rendu du CA du 31/01/2022

2. **Vote 1** : adoption du compte-rendu du CA du 31/01/22 (17 votants) : adoption à l'unanimité.

RUBRIQUE II. DGH pour l'année 2022/2023

Mme La Principale explique que la structure est pour l'instant maintenue à 16 divisions + 1 ULIS, malgré la baisse des effectifs dans le collège. Elle dit que, depuis la réforme du collège, le mode de calcul est le suivant :

- 26 heures par division pour assurer les enseignements obligatoires par niveau + 3h d'autonomie par division qui peuvent être utilisées selon les projets des établissements (latin, bilangue, classe euro, dédoublements...) = 464 heures
- A cette dotation s'ajoutent à ces heures des heures « obligatoires » : 3h labo (1h en physique et 2h en SVT), 9h pour l'UNSS (association sportive), 21h pour l'enseignant d'ULIS (Unité localisée d'Inclusion scolaire). Depuis la réforme il y a aussi des IMP (indemnités pour missions particulières), 3,5 sont obligatoires (coordinateur techno : Mme AZZOPARDI, EPS, RUPN : M. COUSIN, référent décrochage scolaire : Mme LEGAT).
- Le total est depuis plusieurs années de 497heures, ce qui varie c'est le nombre d'heures postes par rapport aux HSA (heures supplémentaires).
- Elle explique que cette année le nombre d'heures postes a à nouveau augmenté ce qui va éviter à certains enseignants d'aller faire des heures dans un autre établissement contrairement à l'année précédente.
- Elle présente sa proposition de répartition.

Un représentant des parents d'élèves intervient : il demande si la proposition de vote est la même que lors du précédent Conseil d'administration, avec les mêmes éléments communiqués.

Mme la Principale répond par l'affirmative.

Le représentant des parents d'élèves invite donc le Conseil à voter de la même manière qu'au précédent conseil, par le refus, pour les mêmes motifs relatifs au manque de places en IME, en ULIS et en SEGPA pour les élèves handicapés et demande la création de places dans ces structures.

Les représentants des enseignants énoncent qu'ils adresseront un courrier explicatif en ce sens à Monsieur le Recteur.

2. **Vote 2** : de la DGH pour avis (17 votants) : 11 votes contre – 4 votes pour – 2 abstentions.

RUBRIQUE III. Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 18h10

